

Bulletin de l'Académie Royale de Belgique
2^e série, tome XVI
(620) 1^{er} pp. 621-623
(1863)

Traité de la forme

(621)

CONCOURS DE 1865.

Sur un mémoire en réponse à la première question.

Rapport de M. Lamorte.

« Vous avez mis au concours la question suivante :

Déterminer et montrer en quoi consiste la supériorité relative des méthodes géométriques sur les méthodes analytiques et réciproquement.

En réponse à cette question vous avez reçu un mémoire portant pour épigraphe :

Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi.

L'auteur de ce mémoire s'est placé au point de vue de l'enseignement moyen. L'objet qu'il se propose paraît être de rendre l'étude des mathématiques élémentaires plus attrayante et plus fructueuse pour les nombreux élèves qui ne vont point au delà. Le moyen qu'il indique consiste à subordonner aux facilités plus ou moins grandes que l'analyse ou la géométrie peut offrir la part à leur faire respectivement dans toute démonstration. Les points traités comme exemples de la marche à suivre forment, en quelque sorte, toute la substance du mémoire. Ils font voir comment, en certains cas, l'on avance plus aisément et plus vite, soit en s'en tenant d'une manière exclusive tantôt à l'analyse, tantôt à la géométrie, soit en combinant les ressources que l'une et l'autre fournissent. Ils ne déterminent ni ne montrent d'une façon générale en quoi consiste la

supériorité relative des méthodes géométriques sur les méthodes analytiques et réciproquement. Sous ce rapport, l'auteur du mémoire que vous avez reçu ne fait qu'effleurer la question proposée. Le champ qu'il embrasse est, d'ailleurs, trop restreint, vu qu'il laisse en dehors la majeure partie du calcul différentiel et toute la mécanique.

Je crois inutile d'insister davantage sur l'insuffisance de la réponse qui vous a été adressée. Je vous proposerai seulement de maintenir la question posée en 1865 au programme du prochain concours. »

D'après les conclusions de ce rapport, appuyées par les deux autres commissaires, MM. Brasseur et Steichen, la classe a décidé qu'il n'y avait pas lieu à décerner la médaille du concours.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Sur un aérostat aperçu en Belgique le 7 décembre 1865.

M. Van Beneden fait la communication suivante :

« Lundi dernier (7 décembre), vers 11 heures et demie du matin, un bruit extraordinaire s'est fait entendre dans l'air. Les uns croyaient que c'était quelque ballon qui éclatait : d'autres disaient que c'était l'explosion de quelque magasin à poudre, à la citadelle de Namur ou de Mons. Il n'y avait pas de nuages, et le ciel n'était nullement orageux. On croyait entendre quatre ou cinq forts coups de canon, puis, au milieu d'un bruit confus, un feu de peloton succédant par intervalle et durant plusieurs

(622)

minutes. Cela se passait à Tourinnes-la-Grosse, entre Beauvechain et Bierbeek.

» Tout à coup un corps solide a paru dans l'air, passant obliquement au-dessus des maisons; puis, il est tombé, en se brisant en éclats sur deux pavés qui l'ont enfoncés dans le sol : ces pavés ont été brisés en même temps. D'après ce qu'on me raconte, ce corps solide avait la grosseur d'un fort pavé, et l'on suppose que son poids pouvait être d'une douzaine de kilogrammes.

» Une petite fille qui a vu tomber la pierre est allée pour la ramasser. Elle n'a trouvé que des morceaux tellement chauds, qu'elle n'a pu les tenir en mains.

» A cinq quarts de lieue, à Piétrebais, Chapelle-St-Lambert, on a parfaitement entendu le même bruit. M. le vicomte de Spoelberg l'a entendu fort distinctement à Lovenjoul.

» Je suis en possession de quelques fragments. Toute la surface est noire, et ce noir forme une croûte qui a un demi-millimètre d'épaisseur. »

M. De Selys-Longchamps fait part qu'il a été témoin du même phénomène, à Wareme, qui se trouve à une dizaine de lieues de la localité indiquée par M. Van Beneden. Il dit n'avoir jamais entendu un coup de tonnerre dont le bruit se prolongeât davantage et il estime que la durée de ce bruit a été de deux à trois minutes. C'est à Beauvechain que l'aérolithe est tombé; la surface extérieure est noire par le feu, comme il a été dit, et la partie intérieure est fine et grenue : elle offre des points brillants.

M. Devalque a communiqué, depuis, la note suivante :
« On écrit de la Hesbaye à l'Union de Huy :

Un phénomène extraordinaire s'est produit lundi der-

(625)

nier (7 décembre), vers les 10 1/2 heures du matin. Me trouvant à la campagne, je rencontrai un de mes amis qui était tout près de ses chevaux. Après avoir causé quelques instants, je me disposais à le quitter, quand tout à coup les chevaux font des bonds extraordinaires en voulant se lancer, et au même instant un bruit sourd se fit entendre accompagné de trois détonations et d'un sifflement qui ont duré de cinq à six secondes; toutes les personnes qui étaient à la campagne se regardaient ébahies, et chacun se demandait à quoi l'on pouvait attribuer cette secousse..... Ce bruit a été entendu partout à de très-longues distances.... »

Notice sur les *ascidies tératologiques*; par M. J.-J. Kickx, docteur en sciences naturelles.

L'étude des ascidies tératologiques ou des déformations cupulées, comme les appelle Moquin-Tandon, était restée longtemps stationnaire, lorsque feu M. le professeur Ch. Morren altira sur elle, en 1858 et en 1859, l'attention des botanistes (1). Il démontra, ce qui ne saurait plus être sujet à discussion, qu'elles sont toujours le résultat d'une métamorphose du limbe de la feuille, et classa toutes celles que l'on connaissait alors, en *monophylles* et en *polyphylles*; les *monophylles* à leur tour furent rangées en deux catégories: les *Sarracéniformes* et les *Calyptriformes*.

Cette classification naturelle et basée sur d'exacts ob-

(1) *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, tome V, pp. 450 et 589; tome XIX, 3^{me} part., p. 444.